

## Le label “Ville active et sportive” renouvelé pour la Ville d’Alençon



Ce jeudi 25 août, le Conseil national des Villes actives et sportives (CNVAS)\* a de nouveau décerné à la Ville d’Alençon le label “Ville active et sportive” orné de trois lauriers (sur quatre possibles) pour trois ans. Vanessa Bournel, maire adjointe en charge du Sport, a reçu la distinction au cours de la cérémonie de remise qui s’est tenue à l’Opéra Théâtre de Limoges.

Monsieur le Maire Joaquim Pueyo et l’ensemble du Conseil municipal se félicitent de l’obtention de ce nouveau label. Le label “Ville active et sportive” récompense et valorise les villes portant des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion d’activités sportives, physiques et ludiques sur un territoire, sous diverses formes et accessibles à toutes et à tous.

Selon le CNVAS, les villes constituent le premier financement public du sport en France. Mais au-delà du financement, les collectivités territoriales sont à l’origine d’initiatives et d’innovations audacieuses dans la pratique du sport, le développement d’une meilleure santé et le renforcement de la mobilité pour les citoyens et les citoyennes sur l’ensemble du territoire.

Alençon fait partie des 288 villes qui ont reçu le label “Ville active et sportive” pour 3 ans. Sur le nombre de ces villes lauréates, 220 voient leur label renouvelé et 88 sont labellisées pour la première fois.

La Ville d’Alençon avait reçu en 2017, année de création du label, la distinction ornée de deux lauriers (sur quatre possibles) pour deux ans. En 2019, un nouveau laurier vient s’ajouter au label, obtenu cette fois pour trois ans. Ce sont ces trois lauriers qui viennent d’être renouvelés pour la période 2022-2023-2024.

